

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES : *division organisation et ressources humaines.*

DIRECTIVE N° 974/DEF/EMA/ORH/PRH relative à l'identification des officiers capables de concevoir, organiser et conduire les activités de préparation opérationnelle interarmées.

Du 16/05/2006.

NOR D E F E 0 6 5 1 3 0 8 X

Référence :

1. Note n° 749/DEF/EMA/EMP/3 du 24 juin 2005 (n.i. BO).

Pièces jointes :

Trois annexes.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 110*

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 25, 2006, texte 1.

Le séminaire interarmées organisé en juin 2005 sur la politique d'entraînement et de préparation opérationnelle a préconisé l'optimisation de la préparation opérationnelle par la ressource humaine.

Dans ce but, le marquant « *préparation opérationnelle* » identifie les officiers capables de concevoir, organiser et conduire des activités de préparation opérationnelle interarmées, et donc en particulier, les exercices interarmées ou interalliés de niveau opératif ou stratégique.

Un officier « *préparation opérationnelle* » est un officier supérieur expérimenté, breveté ou diplômé de l'enseignement militaire supérieur. L'officier « *préparation opérationnelle* » doit avoir le sens de l'organisation, de l'initiative, de l'anticipation et faire preuve d'une certaine opiniâtreté.

L'attribution du marquant « *préparation opérationnelle* » sanctionne l'acquisition d'expériences et de connaissances détaillées ci-dessous.

1. CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU MARQUANT « PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ».

Les critères d'attribution du marquant « *préparation opérationnelle* » relèvent d'une bonne maîtrise de l'anglais, d'une bonne connaissance de la documentation et surtout d'une première pratique de l'organisation d'un exercice multinational.

Pour obtenir le marquant « *préparation opérationnelle* », un officier doit :

— maîtriser la pratique de la langue anglaise au niveau PLS 3333 minimum (CML2) ;

— connaître la documentation relative à la préparation opérationnelle interarmées [nationale, organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et Union européenne (UE)], dont la liste est jointe en annexe I ;

— connaître la documentation relative à la préparation opérationnelle de son armée ;

— avoir suivi un cycle complet de montage d'un exercice au niveau OCE (Officer Conducting the Exercise), depuis la rédaction des spécifications d'exercice jusqu'au compte rendu final :

— pour un exercice dont l'OCE est français, comme membre de l'équipe de marque ;

— pour un exercice dont l'OCE n'est pas français, comme membre de l'équipe de marque (Core Planning Team) ou, à défaut, dans l'équipe de marque du coordonnateur national.

2. MODALITÉS D'ATTRIBUTION DU MARQUANT « PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ».

Proposition d'attribution.

Seuls les organismes interarmées ou d'armée susceptibles de participer à bon niveau au montage d'exercices multinationaux d'ampleur, sont retenus pour proposer l'attribution du marquant « *préparation opérationnelle* » (annexe II).

Au vu des critères prévus au point 1. ces organismes proposent à l'état-major interarmées de force et d'entraînement (EMIA-FE) les officiers susceptibles de recevoir le marquant (modèle en annexe III). Ces propositions sont émises annuellement en novembre.

Attribution du marquant.

Compte tenu, d'une part, de son expérience avérée, et d'autre part, de ses activités au quotidien dans le domaine de la préparation opérationnelle, l'attribution du marquant « *préparation opérationnelle* » relève de l'EMIA-FE par délégation de l'EMA.

Un officier général désigné par le général commandant l'EMIA-FE examine les propositions et attribue le marquant. Il peut se faire entourer d'une commission interne à l'EMIA-FE.

Prise en compte du marquant par les systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) d'armée.

L'EMIA-FE adresse aux directions de personnel concernées la liste des officiers recevant le marquant « *préparation opérationnelle* ».

Les directions de personnel inscrivent ce marquant dans les dossiers individuels des intéressés. Ce marquant est également saisi en informatique sous le libellé « préparation opérationnelle ». Le libellé court commun aux trois armées est « PREPAOPS ».

3. MISE EN PLACE INITIALE EN 2006 - ATTRIBUTION À TITRE RÉTROACTIF.

Pour créer un premier vivier, le marquant sera attribué à titre rétroactif aux officiers ayant remplis les conditions pendant les cinq dernières années. Cette attribution suit la même procédure, cependant, les organismes cités en annexe II feront parvenir leurs propositions d'attribution à l'EMIA-FE pour juin 2006.

Pour la ministre et par délégation :

*Le général de division, sous-chef organisation de
l'état-major des armées,*

Jean-Pierre BANSARD.

ANNEXE I.

DOCUMENTATION RELATIVE À LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE.

Nationale.

PIA - 07.201 (ex - Instruction 12000 Titre 1) ⁽¹⁾ : Cadre général de l'entraînement.

PIA - 07.202 ⁽²⁾ : Processus de retour d'expérience (RETEX) des opérations, expérimentations et exercices interarmées et interalliés.

PIA - 07.301 (ex - Instruction 12000 Titre 2) ⁽¹⁾ : Règles communes de montage d'exercices interarmées.

PIA - 07.302 (ex - Instruction 12000 Titre 3) ⁽¹⁾ : Établissement, mise à jour et diffusion de la base de données des exercices (BADEX).

Publication (à venir) sur la fonction de Host Nation Support (HNS).

OTAN.

Exercise Directive (ED) BI-SC 75-3.

Guidelines for Operational Planning (GOP).

MC 133/3 : NATO's Operational Planning System.

MC 324/1 : NATO Military Command Structure.

MC 389/2 : MC Policy on NATO's Combined Joint Task Force (CJTF).

MC 458 : NATO Training, Exercise and Evaluation Policy.

ACE Directive 80-20 : Allocation of Forces and Transfer Of Authority.

Bi-SC Directive 80-80 : Joint Command and Control within the NATO.

Military Command Structure.

UE

UE concept for military strategic planning n° 12046/01.

UE exercise concept n° 9329/04.

UE exercise policy n° 8373/1/01.

UE concept management procedure.

Spécifique armée de terre.

Mémento de montage des exercices CFAT.

(1) L'édition 2005 des PIA 07.201, 07.301, et 07.302 a été diffusée par lettre n° 1340/DEF/EMA/EMP/3/DR du 12 décembre 2005 (n.i. BO).

(2) Diffusée par lettre n° 55/DEF/EMA/EMP/3 du 14 janvier 2005 (n.i. BO).

ANNEXE II.

**LISTE DES ORGANISMES SUSCEPTIBLES DE PROPOSER L'ATTRIBUTION DU MARQUANT
« PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ».**

Nationaux en métropole.

EMA (CPCO)

EMIA-FE

COS

Nationaux hors métropole.

COMSUP/COMFOR

EMIA

OTAN.

RMF OTAN, Bruxelles (Belgique) ⁽³⁾.

MMF SHAPE, Mons (Belgique) ⁽³⁾.

MMF JFC, Brunssum (Pays-Bas) ⁽³⁾.

MMF JC, Lisbonne (Portugal) ⁽³⁾.

MMF JFC, Naples (Italie) ⁽³⁾.

UE.

RMF CMUE, Bruxelles (Belgique) ⁽³⁾.

Armée de Terre.

CRR-FR.

CFAT (également compétent pour proposer l'attribution du marquant aux officiers en poste dans les états-majors de forces terrestres multinationaux ou d'autres nations).

CFLT.

EMF.

Marine Nationale.

ALFAN (également compétent pour proposer l'attribution du marquant aux officiers en poste dans les commandements de composante maritime internationaux ou d'autres nations).

Armée de l'Air.

EMO/AIR (également compétent pour proposer l'attribution du marquant aux officiers en poste dans les commandements de composante aérienne internationaux ou d'autres nations).

(3) Pour les officiers de la RMF ou de la MMF ainsi que pour les officiers insérés.

ANNEXE III.

DEMANDE D'ATTRIBUTION DU MARQUANT « PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ».

L'attribution du marquant « préparation opérationnelle » nécessite d'avoir exercé la fonction d'officier de marque d'un exercice multinational. Cela signifie avoir suivi un cycle complet de montage d'un exercice au sein d'une équipe de marque, au niveau OCE ou coordonnateur national, depuis la rédaction des spécifications d'exercice jusqu'au compte rendu final.

Organisme demandant l'attribution		
Adresse géographique		
Adresse télégraphique		
Téléphone et télécopie		
Identification de l'officier proposé		
Nom, Prénom		
Armée, Grade		
Numéro de matricule		
Affectation actuelle		
Emploi actuel		
Breveté ou Diplômé		
Anglais : (PLS 3333, autre...)		
Exercice justifiant la demande		
Fonction(s) exercée(s)		
Nom et type de l'exercice		
Organisé par (OSE, OCE)		
Niveau (OHQ, FHQ, CJTF, nombre de niveaux de joueurs)		
Nations participantes		
Réunions de planification	Date	Participation en tant que
Pré-IPC		
IPC		
MPC		
FPC		

PXD		
Autres		
Nature de la contribution à l'élaboration des		
EXSPEC		
EXPI		
FER		
Stages suivis relatifs à l'organisation des exercices		
Avis et visa de l'autorité hiérarchique		

Décision EMIA-FE (datée)

Destinataires de la demande : EMIA-FE.